

26 OCT. 2018

MAIRIE
DE
AMBÉRIEUX EN
DOMBES



AIN

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 octobre 2018**

Convocation a été faite le 12 octobre 2018.

Excusées : M^{me} Dominique FATOME – M^{me} Yolande VIANNE

Absents : M. Arnaud BALOIS – M. Gérard LOISON

Secrétaire de séance : M. Alex COLOMB

Accord donné à Monsieur le Maire de retirer de l'ordre du jour :

– Néant

Accord donné à Monsieur le Maire d'ajouter à l'ordre du jour :

– Néant

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Sous la présidence de M. Pierre PERNET, le conseil municipal a délibéré sur les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Finances - économie

- Remplacement du véhicule léger du service technique (Alex COLOMB)

Après présentation et étude de la synthèse de la consultation effectuée pour remplacer le véhicule léger du service technique en fin de vie, le choix s'est porté sur un Peugeot PARTNER en location avec option d'achat.

2. Vie locale :

- Demande de subvention au « Souvenir Français » pour l'édition du livre relatif à la première guerre mondiale

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, la municipalité a décidé d'axer son travail de mémoire sur le 11 novembre 2018. Depuis 4 ans, un travail de fond est réalisé par des bénévoles afin de sensibiliser, au-delà des publics habituels de la commémoration, un public plus large.

Un livre souvenir sur les soldats d'Ambérieux en Dombes pendant la première guerre mondiale a été écrit par un habitant de notre commune. Cet ouvrage évoque tous les soldats ambarrois ayant participé aux combats qu'ils soient décédés pendant le conflit ou qu'ils en aient été survivants : chaque cas a été étudié en détail. Cet ouvrage sera un ouvrage souvenir important pour les familles dont certaines habitent encore sur la commune.

Il est décidé de solliciter auprès du « Souvenir Français » une subvention de 550 euros portant sur la mise en page du livre et ainsi d'aider à le rendre accessible à tous les publics (jeunes, familles, retraités) en fixant un prix d'achat qui ne soit pas un obstacle (prix de revient, soit le coût d'impression par exemplaire d'environ 8,33 €).

Accord à l'unanimité

- Point sur l'organisation de la cérémonie du centenaire du 11 novembre 1918 (Pierre PERNET) :

Le déroulement de la cérémonie de commémoration de l'armistice est exposé :

- Dépôt de gerbes sur les 8 tombes de soldats par les enfants du CME et le sous-préfet
- Recueillement, sonnerie aux morts, exécution de la Marseillaise par l'école de musique.
- Déplacement vers le monument aux morts
- Décoration de 5 adhérents de l'amicale des anciens combattants
- Lecture de lettres de poilus de 1918 (enfants du CME)
- Lecture du message des anciens combattants par D.Delays
- Lecture du message du Président de la République par le sous-préfet.
- Dépôt de gerbe par le député
- Dépôt de gerbe par le Maire, le sous-préfet et le Président des anciens combattants.
- Sonnerie aux morts, Minute de silence, exécution de la Marseillaise par l'école de musique.
- Repli vers la salle polyvalente :
 - Mot d'accueil par le Maire
 - Instant musical par l'école de musique de Fareins
 - Chants de la chorale Chantemuse
 - Présentation du livre et des autres expositions (maquettes, cartes postales, panneaux)
 - Pot de l'amitié

Un point de situation des rôles de chacun pour les préparatifs est réalisé.

3. Informations diverses

– Agenda

Vendredi 19 octobre		Salon des Maires
Samedi 20 octobre	20h30	Concert de la chorale à St André
Vendredi 26 octobre	09h00	AG départementale anciens combattants
	18h30	AG Croix Rouge à Ste Euphémie
Mercredi 7 novembre	10h00	AG du SIEP
Jeudi 8 novembre	20h00	Conseil d'école
Vendredi 9 novembre	17h00	AG Maires Ruraux de l'Ain
Dimanche 11 novembre	11h00	Commémoration armistice
Mardi 13 novembre	20h00	COFIL TAP
Jeudi 15 novembre	18h30	Soirée beaujolais nouveau
Mardi 27 novembre	19h00	Sécurité routière
Samedi 1 ^{er} décembre	16h00	Sainte Barbe – pompiers
Dimanche 2 décembre	12h00	Repas des anciens
Jeudi 6 décembre	19h00	Test code commission sécurité routière
	20h30	Conseil municipal
Vendredi 21 décembre	18h30	Noël du personnel
Samedi 5 janvier 2019	18h30	Vœux du Maire

4. Questions diverses :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.

Affiché en exécution de l'article L 2125 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire,




P. PERNET